Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 4

Artikel: A votre santé!

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-273680

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La page de l'achèteuse

votre santé!

Que vos cheveux, nos cheveux, se dressent sur nos têtes. Voici, en vrac, quelques informations tirées de la brochure du Secrétariat antialcoolique suisse, « Alcoolisme et autres toxicomanies, données statistiques, édition 1974 (1).

Ainsi, saviez-vous

— qu'en 1972, chaque Suisse (hom-me, femme, bébé ou vieillard) a bu en moyenne 10,83 litres d'alcool à

— que selon une évaluation du Bu-reau fédéral de statistique, les dépen-ses pour les boissons alcooliques ont atteint en 1970 environ **trois milliards** (975 millions pour les boissons sans

Or plus la consommation movenne Or, plus la consommation moyenne d'alcool est élevée, plus aussi le nom-hre des alcooliques grandit. Plusieurs indices permettent d'affirmer que le ombre des alcooliques en Suisse at-teint aujourd'hui le chiffre de 130.000. On constate aussi une augmentation

On constate aussi une augmentation de l'alcoolisme juvénile et féminin. Saviez-vous encore que « chez les malades hommes hospitalisés pour infarctus du myocardé, on constate de façon frappante, en plus de l'abus de nicotine — dans le 50 % des cas environ — un abus chronique d'alcool. (Pr. Wuhrmann, de Winterthur) qu'en 1972, 43.5 % de tous les retraits de conduire d'alcord d'alcool. permis de conduire étaient dus à des états d'ébriété.

Dans une étude relative à la déter-mination des dommages économiques et sociaux causés par l'alcoolisme en Suisse, parue en 1971, le Dr. Steiger, ancien statisticien de la Régie fédérale

estimation très prudente, à la conclu-sion que ces charges s'élèvent aujour-

d'hui à environ deux milliards.
Varions les plaisirs. En 1970, on a dépensé en Suisse 1 milliard 95 millions pour les articles de tabac, contre 625 millions en 1961. Rappelons que le tabac provoque principalement des lé-

tabac provoque principalement des le-sions du système respiratoire et du système circulatoire. Lors d'un examen de 150 cas de cancer du poumon, le professeur Gsell, de Bâle, a trouvé 84,7 % de grands fumeurs et seulement 1,3 % de non fumeurs.

Lors de l'examen d'hommes âgés de Lors de l'examen d'hommes âgés de 20 à 40 ans, qui souffraient d'un infarctus du myocarde ou d'autres lésions cardiaques, le professeur Hegglin et le docteur Keiser, de Zurich, ont constaté que le 93 % étaient des functures. fumeurs.

Mais voilà qui est plus «typique-ment féminin»: l'étude des premières admissions dans les cliniques psychia-

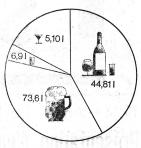
Ta sexualité imprègne ton corps et

Elle fait partie de cet élan vital qui

e pousse à connaître les autres, à explorer le monde, à créer des œuvres l'art, à bâtir des maisons, à franchir es mers en bateau, à écrire des

rriques fait charennen lessons an accroissement général des toxicoma-nes aux hypnotiques, avec prédomi-nance des femmes et des groupes d'âge nance des femmes et des groupes d'âge moyen. Le nombre des consommateurs abusifs d'analgésiques a aussi aug-menté. Ici aussi ce sont les femmes d'âge moyen les plus représentées. L'abus des stimulants s'accroît lente-ment mais sûrement depuis 1962. Les toxicomanes aux stimulants se recrutent chez les jeunes de 20 à 35 ans, contrairement à ce qui est le cas pour les autres médicaments.

Et la drogue? Selon la brochure «Les drogues chez nous », rédigée par des médecins de la clinique psychiatrique universitaire de Bâle, de 1971, il est établi que : « L'activité suscitée par le problème de la drogue ne doit pas nous faire oublier que l'alegolisme pas nous faire oublier que l'alcoclisme indépendamment du sexe, de l'âge et du statut social — augmente sans cesse. Il représente aujourd'hui notre plus gros problème de médecine sociale: 2 % de la population est gravement malade à cause de l'alcool, alors que 0,2 % est dépendant des autres drogues, ce qui signifie que pour un drogues, ce que drogué », il y a d a dix alcooliques » (1) On peut obtenir cette brochure auprès du Secrétariat antialcoolique suisse, case postale 203, 1000 Lausanne 13, pour 60 ct + port.



Le coin du document ... encourageant

Quittons, pour une fois, le domaine e la publicité ridicule, comme nous e suggère une lectrice.

« Femmes Suisses » nous avait conviées à envoyer des documents dont l'anti-féminisme était flagrant, afin de l'anti-féminisme était flagrant, afin de les publier dans ses pages. Il m'est apparu qu'il serait bon parfois de mettre en évidence les signes d'espoir et de changements que nous pouvons rencontrer, qui viendraient contre-halancer les énormités que bous lisons et entendons chaque jour. Cette idée m'est venue il y a un instant en feuilletant Okapi, un petit journal « pour les garçons et les filles de 8 à 12 ans », édité en France par une équipe de catholiques (progressites). Ce journal paraît tous les 15 jours et contient chaque fois un dossier consacré à un sujet précis et fait avec beaucoup de sujet précis et fait avec beaucoup de sérieux et... de bonne psychologie! Les deux derniers dossiers étaient consacrés à « mon corps vivant » avec de très bonnes explications sur les diffé-rentes fonctions du corps (dessins, schémas, bandes dessinées, etc.) et j'ai schemas, pandes dessinees, etc.) et jar été heureuse de rencontrer, dans le No 56, du 1 au 15 mars 1974, pp, 7 et 8, le texte suivant:

« Masculin-féminin.

»Toi le garçon et toi la fille, vous êtes très semblables sauf en ce qui concerne les organes sexuels.

ur ce point-là, au contraire, vous très différents et, grâce à cette différence, vous vous complétez.

Pour être complète, la race hu-aine a besoin des femmes et des

Ensemble ils créent des enfants mais

aussi tout ce qui fait progresser la vie de la planète Terre. Et pourtant, toi le garçon, toi la fille tu es unique.

homme peut avoir envie de vrir des continents mais aussi de bercer des enfants.

Une femme peut avoir envie d'élever une famille mais aussi d'être pianiste

ou ingénieur.

Puissent les générations qui nous suivent entendre ce message!» L. M.

Les sièges automobiles pour enfants

UN TAS DE FERRAILLE!

La Fondation allemande « Test publié récemment un test sur les sièges automobiles pour enfants. La plupart d'entre eux n'offrent encore que peu de sécurité pour l'enfant. Certes une fixation quelle qu'elle soit vaut mieux que rien du tout.

Ces sièges sont suffisants dans des situations ordinaires de la circulation comme un freinage brusque par exemple. Ils suffisent encore lors de collisions latérales ou accidents au mo-ment du départ.

Par contre la plupart d'entre eux sont inefficaces lors de collisions frontales dès 15 km/h. Le cadre tubulaire se plie et peut même casser. Lors d'une collision à 30 km/h seule-ment 4 des 15 sièges examinés tiennent l'enfant à sa place. C'est avant tout la tubulaire qui cède. Après la collision on ne retrouve plus qu'un tas de ferraille entre sièges avant et arrière. L'enfant est coincé dans un siège tordu et projeté contre le siège avant. Sans ceinture supérieure, les montures en tube se rabattent comme

munis d'une telle ceinture éclater en deux morceaux. Les sièges pleins sont aussi projetés en avant. Les fermetures ou les crochets des ceintures se sont ouverts; poupée-bébé et son siège se sont violemment heurtés au siège avant.

Seuls deux sièges ont pu retenir la poupée à 50 km/h. On ne peut donc recommander que ces sièges « Jeenis Safety Seat » et Rômer Peggy» qui coûtent entre Fr. 90.— et Fr. 150. environ.

Les deux sièges doivent être fixés à la voiture. Le meilleur des sièges est inefficace s'il n'est pas fixé au

(Liste des services de vente auprès de la Fédération suisse des conommateur, 3014 Berne).

Fédération Suisse des consommateurs

A bâtons rompus dans les prix agricoles

Entendu récemment au marché de Lausanne: «Avez-vous vu? Les salades à 1.60 fr., le rampon à 1.40 fr. les 100 gr. et, même, les dents-de-lion à ce prix. Pourtant, elles ne demandent que du travail. Où allons-nous? ».

Pas de réponse à cette question. Qui, en effet, sait où nous mènent l'évolution économique et les surprises monétaires? En revanche, nous savons bien pourquoi les prix actuels semblent atteindre des sommets, même dans l'agriculture. Et, quand on prend la peine d'examiner objectivement les facteurs les plus importants du problème, on finit par tempérer son étonnement.

La formation des prix agricoles obéti à des règles logiques et apparemment simples. L'agriculteur fait, on devrait faire, le total de ses frais de production auxquels dévrait s'alouter, pour obtenir le prix de vente, un bénéfice normal qui n'est, en réalité, que le revenu de ses biens et de son travail. Or, les comptabilités le propuyent, trop souvent ce dernier poste est espannoté, cela pour divers motifs le prouvent, trop souvent ce dernier poste est escamoté, cela pour divers motifs dont l'inflation n'est pas le moindre. En fait, les prix agricoles sont fixés d'autorité par le pouvoir fédéral qui se base sur des calculs en application de la loi

Mais, en quoi consistent ces frais de production? Ils sont dus d'abord aux achats des agents de production (engrais, semences, fourrages, produits antiparasitaires, etc.), puis à l'entretien des bâțiments et de l'équipement, aux salaires et charges sociales, aux intérêts des investissements...

C'est ce dernier poste qu'on oublie ou qu'on minimise parfois dans les milieux non agricoles. Je m'explique : le paysan achète de la terre pour agrandir son domaine (sans quoi son exploitation ne serait plus viable) ou une machine (resolut indirespreshla pays une machine (rendue indispensable par une machine (rendue indispensable par le prix de la main-d'œuvre). Pour ce faire, il doit emprunter, comme tout entrepreneur qui ne peut lui-même assurer son auto-financement. Or, tout emprunt suppose le paiement d'un intérêt; ce dernier, comme chacun sait, augmente régulièrement de-puis quelques années. A cet intérêt puis quelques années. A cet intérêt s'ajoute inévitablement le paiement, qui s'échelonne au cours d'un certain qui sechelonne au cours d'un certain nombre d'années, d'une somme desti-née à rembourser le capital emprunté; c'est l'amortissement. « Mais, disent les hon-initiés, si le paysan possède sa terre, l'ayant peut-être héritée, il n'a pas à faire face au service de la dette. En conséquence, ce dernier poste, dans le calcul des mix ne pourrait-il pas calcul des prix, ne pourrait-il pas moins être réduit, voire supprimé?

Semblable question appelle une ré-onse faite de plusieurs considéra-

- Le nombre des domaines francs (sans hypothèques) est minime dans notre pays, si ce n'est nul.
- Quelques chiffres à l'appui de cette

affirmation: l'endettement agricole affirmation: l'endettement agricole en Suisse était de Fr. 7670 par hecture en 1965, 8130 en 1966, 8670 en 1967, 9000 en 1968, 9000 en 1968, et nous savons que la courbe a, depuis lors, repris son ascension qui, tout le laisse supposer, se poursuivra encore dans les années à venir.

encore dans les annees a venir. D'une manière générale, on peut affirmer que le 57 % environ du capital qui repose sur l'agriculture est emprunté alors que le 43 % représente le capital en propriété. Faisons une supposition : si le pay-san plaçait à la banque ce capital propre qui repose sur la terre, les immeubles et l'équipement, il touimmeubles et l'équipement, il tou-cherait un intérêt aujourd'hui de 4 à 7 % environ selon le mode de placement, sans travail ni peine. Il est donc logique et juste que l'intérêt de l'ensemble du capital engagé sur l'exploitation entre dans le calcul des prix agricoles. Vollà pourquoi «même» les dents-de-lion paraissent chères!

Quelques autres informations chiffrées:

Le salaire mensuel d'un ouvrier agricole qualifié est aujourd'hui de Fr. 1000 au minimum, celui d'un vacher ou d'un chef de culture de Fr. 1200 à Fr. 1500, l'entretien en nature s'ajoutant au salaire

Une moissonneuse-batteuse coûte plus de Fr. 60.000 et ne «travaille» ou ne «rapporte» que quelques se-maines par an.

Enfin je viens d'apprendre que la dernière machine agricole proposée aux agriculteurs vaut la somme co-quette de Fr. 300,000!

Mais quittons ces chiffres rébarba-Mais quittons, ces chiffres rébarba-tifs et retournons au marché. Je fais halte dans un quartier historique du chef-lieu vaudois pour bavarder, entre deux clients, avec d'authentiques pay-sannes-maraîchères. Vaillantes comme leurs aieules, elles sont descendues, au petit matin, des hauts du Mont. La bise nous rétrécit. Qu'importe! Les tersiennes sont à leur poste Telles des bise nous rétrécit. Qu'importe! Les terriennes sont à leur poste. Telles des hôtesses, souriantes, enjouées, elles reçoivent leurs clients. On pourrait dire leurs habitués. Rien ne rappelle la froideur du grand commerce. De part et d'autre, on se connaît de vieille date (« cette dame était déjà cliente de me belle-mère» me confie l'une de mes interlocutrices), on se salue en y mettant les formes. on prend des noumettant les formes, on prend des nou-velles des familles ; à l'occasion, on se « remonte le moral ». Les affaires se traitent dans un climat de confiance trattent dans un ctimat de conjunce totale. On sait, sans le dire, que les cufs sont frais, les légumes et les fruits tout droit sortis de la serre ou de la cape, les carottes non traitées. Et la paysanne, qui règne sur ce négoce riche, an content humaine, effiche riche en contacts humains, affiche bien ses prix, fruit d'un calcul empirique qui correspond à peine à la réalité. Croyez-moi, si elle avait compté son temps, ses levers avant l'aube, son travail... Mais, heureusement pour nous, la paysanne ne raiso comme un PDG. Pas encore!.

Autre question d'actualité: depuis peu, les céréales en général, le blé en particulier, accusent sur le marché mondial des prix qui montent en flèche. Si vite et si haut qu'ils ont largement dépassé ceux que la Confédération, hier encore, payait à nos producteurs. Il en est de même du sucre. Qu'adviendrait-il aujourd'hui si, en dénit d'oppositions bruvantes le en dépit d'oppositions bruyantes, le peuple et l'Autorité fédérale n'avaient

soutenu financièrement ces productions indigènes du temps où ductions indigenes du temps ou les prix mondiaux, effondrés souvent à la suife d'habiles manœuvres, jouaient nettement en défaveur de notre agri-culture? « Gouverner, c'est prévoir », dit la sagesse populaire. Où trouve-t-elle mieux sa justification que dans ces récents événement? ces récents événements?

Ne dramatisons pas!

Il y a les subventions! On oublie parfois qu'elles avantagent également le consommateur qui peut ainsi acquérir des biens de première nécessité des prix inférieurs à leur valeur réelle Il y a les crédits d'investissements qui permettent à l'agriculteur d'emprunter sans porter la charge entière du service de la dette. Mais, pour des raisons évidentes, lls ne sont accordés qu'au compte-gouttes. Et puis, on parle, pour l'avenir, de contributions directes ou de paiements compensatoires octroyés aux paysans dont la situation se rapprocherait ainsi, plus ou moins, de celle des fonctionnaires. La majorité d'entre eux s'y opposent, préférant conserver le statut d'entre-preneur qui assume ses risques et bénéficie des succès éventuels de son entreprise. Mais, depuis plusieurs années, du moins pour les exploitations Il v a les crédits d'investissements qui nées, du moins pour les exploitations mes, au moins pour les exploitatois mal situées ou trop petites, l'éventua-lité de succès financiers tend vers la valeur zéro. C'est le cas, en particulier, de l'agriculture de montagne. Et pour-tant, c'est sur elle que nous comptons pour refaire nos forces, pratiquer les sports, et même pour entretenir le paysage.

Dès le prochain numéro, une rubrique paysanne qui paraîtra régulièrement sera confiée à l'Association romande des paysannes

Nous nous en réjouissons

Parlons du lait : un centime de plus Parlons du lait: un centime de plus par litre, dès le mois de mai prochain. Ca compte, pas vrai? Oui, mais le producteur, et sa femme avec lui, devront augmenter leurs heures de travail pour des nettoyages plus fréquents, pour un contrôle journalier du treuneur consentir de pouveaux in troupeau, consentir de nouveaux in-vestissements en vue de l'amélioration des étables, de l'installation d'un système de refroidissement du lait, du

changement partiel ou total des machangement partiel ou tota des ma-chines à traite. Précieux centime, où vas-tu t'envoler? Confortablement gonflé, au niveau de la distribution! Soyons justes: ce problème épineux va être examiné à nouveau et trou-vera, tout le laisse penser, une solu-tion plus conforme aux intérêts rai-sonnables de la paysannerie. sonnables de la paysannerie.

sonnables de la paysannerie.
Enfin, n'oublions pas les bonnes
années! Oui, s'il ne fallait pas s'essouffler à rattraper l'inflation qui, elle,
galcpe. Et la tranquillité, la pureté de
l'air, le chant des oiseaux, en un mot,
la poésie? Oui, bien sûr, si le progrès
et la promotion (immobilière s'entend) voulaient bien respectér le paysage d'ou elle émane. sage d'où elle émane. J'en étais là de mes réflexions quand

J'en etais la de mes reflexions quand j'en fus brusquement tirée par une annonce tonitruante, émanant des haut-parleurs d'une grande surface de vente: «...les belles salades à 85 cts, hâtez-vous!» N'en disons pas de mal! Il y a,

chez nous aussi, des budgets familiaux chez nous aussi, des budgets familiaux difficiles à équilibrer. Mais c'est une autre histoire. Pourquoi donc une représentante des milieux socio-éconòmiques à ressources modestes, votre insuffisantes, ne viendrait-elle pas nous exposer ses difficultés financières quotidiennes? Je ne prétends pas que, de ce choc des informations, naîtrait sur-le-champ la lumière des solutions à porter à nos problèmes économiques. Mais, un fait est certain: la compré-Mais, un fait est certain: la compré-hension mutuelle entre les différents milieux socio-économiques s'améliore hension mutuelle entre les différents milieux socio-économiques s'améliore et grandit quand diminue l'ignorance au sujet des difficultés de l'interlocuteur, quel qu'il soit. Aussi pourait on souhaiter que, après l'introduction de l'éducation sexuelle dans nos écoles accusables au les founts four les montes de l'estate de l'estate l'estate les des l'estates de l'estate l — nouveauté pour le moins époustou-flante voilà quelques années seule-ment — on commence à enseigner à ment — on commence a ensegner a tous nos écoliers les réalités de l'éco-nomie politique (qui est, à l'échelon national, ce qu'est l'économie domesti-que au niveau familial). Si ces notions essentielles étaient transmises d'une manière objective, concrète et viyante, le fossé qu's énare engre producteurs le fossé qui sépare encore producteurs agricoles et consommateurs se comblerait peu à peu, tout le laisse espérer.
Pourquoi pas ?

A. Salina

N.B. — Nous remercions la Chambre vaudoise d'Agriculture qui a fourni les données chiffrées.